

Les anticancéreux oraux à l'officine

DURÉE : 7 heures

MODALITÉ : Présentiel

PRÉREQUIS : Être pharmacien ou préparateur en pharmacie

PUBLIC : Professionnels de santé

PRISE EN CHARGE : OPCO EP & FIF PL

COÛT : Selon l'organisme de financement

CODE ORGANISME : SIRET 75153232600012 – DÉCLARATION D'ACTIVITÉ 91300336030

DÉLAI D'ACCÈS : Inscription selon le calendrier et au minimum 5 jours avant le début de la formation

 Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande particulière.

Responsable de la formation

- Louis Dercle

Editeurs de la formation

- Louis Dercle

Public

- Tous Les professionnels de santé

Description de la formation

Cette formation vise à accompagner les pharmaciens dans la mise en œuvre de l'accompagnement des patients traités par anticancéreux oraux, conformément aux enjeux de santé publique et aux évolutions du rôle du pharmacien d'officine.

Elle permet de consolider les connaissances physiopathologiques du cancer, de comprendre les différentes classes d'anticancéreux et leurs modalités d'utilisation, et de structurer la conduite des entretiens pharmaceutiques confidentiels à l'officine. À l'issue de la formation, le participant sera en capacité d'organiser et de conduire un accompagnement structuré et sécurisé du patient sous anticancéreux oraux en officine.

Objectifs opérationnels :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Décrire la physiopathologie des cancers et les mécanismes tumoraux.
- Comprendre l'intérêt de santé publique de l'accompagnement du patient sous traitement anticancéreux au long cours.
- Identifier les différentes classes d'anticancéreux et leurs modalités d'utilisation.
- Identifier les différentes classes d'anticancéreux et leurs modalités d'utilisation.
- Sécuriser la pratique professionnelle dans un nouveau contexte de prise en charge.

Programme pédagogique :

Etape 1 de la formation : Analyse des pratiques professionnelles

Un examen est réalisé avant chaque formation (pré-test). L'évaluation se fait sous la forme de questionnaires à choix simple ou multiples. Les résultats de l'examen sont fournis *a posteriori* sous la forme d'un pourcentage de réussite.

- Nombre de questions par matière : 20 questions
- Durée par pré-test : 20 minutes
- Questionnaire à remplir en ligne

Etape 2 de la formation : Enseignement des recommandations de bonne pratique et vérification des connaissances

Liste des cours dispensés durant la formation et modalités pédagogiques

AU PROGRAMME	Durée
Module 1 : Introduction et Généralités	15 min
Module 2 : Le mécanisme tumoral	30 min
• Rappel sur la physiopathologie cancéreuse • Les cancers fréquents • Classe des anticancéreux	
Module 3 : Anticancéreux proposés	2h45 min
<u>A.Anticancéreux au long court</u> Activité antinéoplasique : Méthotrexate / Hydroxycarbamide Thérapeutique endocrine : Tamoxifène / Bicalutamide / Anastrozole / Létrozole / Exemestane <u>B.Autres anticancéreux</u> Activité antinéoplasique • Agents Alkylants • Antimétaboliques • Alcaloïdes végétaux et autres médicaments d'origine naturelle • Antibiotiques cytotoxiques et apparentés • Autres antinéoplasiques inhibiteurs des protéines kinases Thérapeutique endocrine • Hormones et apparentés : progestatifs • Antihormones et apparentés : antioestrogènes / antiandrogènes / autres inhibiteurs hormonaux	
Module 4 : Fiches des effets indésirables	1h30
• Exemples de prise en charge de certains effets indésirables • Fiches Effets indésirables INCA	
Module 5 : Mise en Pratique	35 min

A – Comment aborder ce service avec le patient ? • Présentation • Population éligible : quelles sont les conditions pour en bénéficier ?	
Module 6 : Mise en Place à l'officine	45 min
Conduire les entretiens pharmaceutiques	
Module 7 : Déroulement de l'entretien	1h30
Fiche de "Suivi patient traité par Anticancéreux oraux" • Fréquence des entretiens • Evaluation de l'acquisition par le patient des informations données Simulations d'entretiens avec des cas de comptoir et des ordonnances à commenter	

Moyens pédagogiques

- Support diaporama
- Fiches pratiques imprimées
- Grilles décisionnelles
- Matériel médical démonstration
- Cas cliniques écrits

Étape 3 : Évaluation des acquis (Post-test)

- Quiz de fin de session
- Validation des acquis à l'issue de la formation

Étape 4 : Attestation de formation

Deux certificats sont délivrés à l'issue de la formation :

- La preuve de formation et de présence avec résultats détaillés des connaissances acquises.
- Une attestation nominative de réussite de la formation (sans les résultats)
- Un score de 80% est requis au post-test pour valider la formation.